



JOURNAL LOCAL

Consultation APTS à venir

Vous recevrez un sondage consultatif de l'APTS vers la mi-octobre. Afin de vous aider à compléter et à bien comprendre les infos contenues, nous vous invitons à une séance d'informations le 19 octobre 2026 à midi par TEAMS. Le lien vous sera envoyé prochainement par courriel.

Oser pour vrai!



Les personnes qui travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux connaissent mieux que quiconque les besoins de la population et ce qui nuit à l'accès aux services.



Pour 2026, l'APTS propose des mesures concrètes afin de redonner une véritable voix au personnel, de renforcer sa participation aux décisions et de bâtir un réseau qui valorise enfin celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

Infos convention collective et dispositions locales

Avis d'assignation : Pour les assignations de 5 jours et plus, l'employeur doit remettre par écrit, à la personne salariée, une avis d'assignation comprenant les éléments suivants : l'identité du poste, du surcroît ou du projet, le titre d'emploi, le centre d'activités, le quart de travail, l'installation, le nom de la personne salariée, les dates de début et de fin de l'assignation ainsi que le salaire.

Avis d'affichage de poste : Lorsque vous postulez sur un poste, il est important de conserver l'affichage du poste, car celui-ci contient toutes les informations importantes sur le poste (ex: le port d'attache, exigence de véhicule requis ou non, les installations desservies, etc.)

Avis de nomination : Lorsque vous êtes nommés sur un poste, il est important de conserver votre avis de nomination et de valider les informations s'y retrouvant (est-ce les mêmes que sur l'affichage de poste?).

Développement pratique professionnelle



Budget développement de la pratique professionnelle (DPP ou communément appelé budget APTS) : vous avez accès à un montant de 750\$ par année financière (1er avril au 31 mars).

Guide pratique disponible via le code QR.



IL RESTE DES SOMMES DISPONIBLES, LES MONTANTS NON UTILISÉS SERONT PERDUS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE!!!

- Les demandes se font via la plateforme Octopus de l'employeur.
- Les remboursements se font via votre compte de dépenses.

Cyberintimidation

Vous êtes victime de cyberintimidation en lien avec votre travail, nous vous invitons à nous contacter et à compléter un formulaire de déclaration d'incidents/accidents CNESST. Ce genre de situation ne peut demeurer sous silence!

Reconnaissance des professions

Octobre est le Mois de la santé au travail! Reconnaissons le travail de notre technicien en prévention et de nos technicien·ne·s en hygiène du travail. Félicitations à Assoma Dann Koffi-Akaffou!

Octobre est aussi le Mois de l'ergothérapie! Reconnaissons le travail de nos ergothérapeutes. Félicitations à Marie-Pier Bourdages!



Le 8 octobre, c'est la Journée de la vue! Reconnaissons le travail de nos spécialistes en réadaptation en déficience visuelle. Félicitations à Laetitia Weissenthaner!

Le 20 octobre, c'est la Journée des technicien·ne·s en pharmacie! Reconnaissons leur travail. Félicitations à Brigitte Cayouette!

Du 25 au 31 octobre, c'est la Semaine de sensibilisation à la santé spirituelle! Reconnaissons le travail de nos intervenant·e·s en soins spirituels. Félicitations à Marie-France Lamarche!

Un membre de l'exécutif local contactera les personnes gagnantes afin qu'elles choisissent une carte cadeau d'un commerce local.

Nous contacter
gaspesie@aptsq.com